

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
; ; 14 ; six mois.
; ; 7 50 ; trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 31 mars 1866.

BULLETIN.

Le conflit austro-prussien revêt un caractère de gravité tel que ceux-mêmes, qui naguère, se refusaient à admettre la possibilité d'une lutte armée entre les deux grandes puissances allemandes, se trouvent aujourd'hui ébranlés dans leur conviction. C'est que, de part et d'autre, on pratique sur une si large échelle l'adage *Si vis pacem, para bellum*, qu'on se voit en droit de modifier ainsi ce même adage : « *Si vis bellum, para bellum*. » Toutefois, comme, en pareille occurrence, chacun tient à mettre de son côté les apparences de la modération, les cabinets de Vienne et de Berlin ont voulu agir de telle sorte que l'Europe ne sût trop auquel des deux elle devra attribuer le rôle de l'action agressive. Mais si les gouvernements ne démasquent pas toujours leur politique, les faits se chargent souvent de la trahir. Ainsi, au moment où une dépêche de Vienne, du 29 mars, nous transmet un nouveau démenti donné par la *Gazette de Vienne* aux organes officieux prussiens sur les prétendus armements de l'Autriche, un télégramme de Breslau du 29 au soir, affirme que quarante mille hommes de troupes autrichiennes ont successivement passé par Pardubitz et Koenigsgrätz et qu'ils doivent se concentrer, à Thérésienstadt, non loin des frontières de la Prusse et de la Saxe.

L'heure ne semble pas, du reste, éloignée où les deux antagonistes acceptent franchement, à ciel ouvert, la position que les circonstances leur ont faite. En effet, une dépêche de Berlin, datée d'hier, porte que le commandant en chef du 8^{me} corps d'armée publie un avis concernant l'achat de chevaux pour l'artillerie et le train. Plus explicite encore, la *Gazette de la Bourse* de Hambourg nous apprend qu'il a été décidé, à Berlin, de mettre sur le pied de préparation de guerre les 5^e, 7^e et 9^e divisions, tout le 6^e corps d'armée, les quatre régiments de la garde nouvellement armés, ainsi que les régiments stationnés

dans les Duchés. L'artillerie sera mise sur un pied en rapport avec ce déploiement de forces.

On le voit : la situation s'assombrit de plus en plus vers le Nord de l'Europe et cependant, telle est la répulsion de notre époque pour la guerre, que l'opinion publique se refuse encore à accepter cette calamiteuse éventualité.

L'enquête agricole est officiellement ouverte. Le *Moniteur* publie un rapport adressé à l'Empereur au sujet de cette grande et utile information. D'après les termes mêmes du rapport ministériel, l'investigation sera des plus vastes, car aux intérêts de l'agriculture proprement dits viendront se rattacher « tous les faits et toutes les questions qui touchent à la situation et au régime hypothécaires, à l'agriculture, au mouvement des populations des campagnes vers les villes, à l'élevage des salaires, à la grande, la moyenne et la petite culture, aux conditions particulières de la production de chaque espèce de denrées, aux engrais, à l'élevage du bétail, aux voies de communication, à l'influence des traités de commerce et de la nouvelle législation sur les céréales. »

L'enquête sera centrale et régionale. Une commission supérieure instituée à Paris est chargée de l'enquête centrale.

D'après une lettre de Constantinople, le gouvernement turc songerait à contracter à Paris un nouvel emprunt de douze millions de francs pour payer les intérêts échus d'un de ses emprunts de Londres et pour assurer le service du coupon de la dette intérieure qui vient à échéance en juillet prochain.

J. REBOUX.

A la suite d'un rapport adressé à l'Empereur par S. Exc. le ministre de l'Instruction publique, le *Moniteur* contient un décret impérial du 28 courant, portant :

- « Napoléon, etc. »
- « Vu la loi du 15 mars 1850 et le décret du 7 octobre suivant ;
- « Vu notre décret du 31 décembre 1853 ;
- « Notre Conseil d'Etat entendu,

» Avons décrété et décrétons ce qui suit :
» Art. 1^{er}. — L'article 13 du décret du 31 décembre 1855 est remplacé par la disposition suivante :

« Lorsque la liste des élèves gratuits, dressée en exécution des articles 24 et 43 de la loi du 15 mars 1850, et de l'article 10 du décret du 7 octobre 1860, par le maire et les ministres des différents cultes, et approuvée par le conseil municipal, a été arrêtée par le préfet, il en est délivré par le maire un extrait, sous forme de billet d'admission, à chaque enfant qui y est porté.

« Aucun élève ne peut être reçu gratuitement dans une école communale, s'il ne justifie d'un billet d'admission délivré par le maire. »

Le bilan de la Banque de France n'indique pas de changement saillant dans la situation financière. L'encaisse métallique s'est encore accru de 13 millions à 508 millions, en même temps que la circulation des billets a diminué de 10 millions à 846 millions. Le portefeuille a augmenté de cinq millions à Paris et diminué de deux millions dans les succursales. Les avances sur rente ont augmenté de 200,000 fr et les avances sur valeurs de 500,000. Le compte-courant du Trésor s'est élevé de 110 à 129 millions. Les comptes particuliers se sont accrus de 6 millions à Paris à 117 millions et d'un demi-million environ dans les succursales à 24 millions.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Trieste, 29 mars, soir.

La malle du Levant apporte des nouvelles d'Athènes du 24. Le roi devait partir pour le Péloponèse pendant la deuxième semaine après Pâques.

Les avis de Smyrne, du 24, annoncent que Joseph Karam, arrivé dans cette ville sous un déguisement, s'y est embarqué pour la France.

Les lettres de Constantinople sont également du 24. La Porte avait chargé ses représentants à la Conférence d'adhérer à l'union des Principautés dans le cas où elle serait envisagée comme une mesure exceptionnelle et ne portant aucune atteinte aux droits de la Porte et à la condition que l'hospodar fut un indigène. Le gouvernement turc avait donné l'ordre de tenir

près 60,000 rédifs, pour renforcer l'armée de Roumélie.

Bombay, 26 mars.

Le budget des Indes se solde par un déficit de 72,000 livres sterling. Les droits sur le salpêtre sont réduits à 3 %, *ad valorem*. Il n'est établi aucune nouvelle taxe. Les revenus publics sont florissants.

Southampton, 29 mars, soir.

Le *Borussia* a apporté 129,499 dollars, dont 22,000 pour la France. — Le *Tasmanian* est arrivé avec les malles des Indes-Occidentales, du Mexique, du Pacifique, et 250,620 livres sterling en espèces.

La commission d'enquête de la Jamaïque était à la veille de terminer ses travaux. On croyait qu'elle partirait prochainement pour l'Angleterre.

Les avis de la Guadeloupe, du 13 mars, constatent que le choléra s'était encore manifesté dans plusieurs districts ruraux. Le personnel médical avait été augmenté. Une commission avait été nommée pour faire une enquête et pour trouver un remède contre le fléau.

À la Martinique, l'état sanitaire était satisfaisant.

La situation à Valparaiso n'a pas changé. Le bruit courait que les équipages de l'escadre espagnole, étaient dans de mauvaises conditions sanitaires. La *Ville de Madrid* et la *Blanca* étaient revenues devant cette place. D'après des avis de Coquimbo, elles auraient été obligées de se retirer avec de grands dommages, à l'embouchure de la rivière, devant le feu d'un fort chilien. — La Bolivie est entrée dans l'alliance du Pérou et du Chili contre l'Espagne.

Oderberg, 29 mars.

Un train de poudre de guerre composé de six wagons, est passé récemment à Osweezim (Gallicie), à destination de Cracovie. De nombreux corps de troupes venant de Hongrie et se rendant à Lemberg, sont attendus à Osweezim.

Berlin, 30 mars.

Le commandement en chef du 3^e corps d'armée, publie un avis concernant l'achat de chevaux pour l'artillerie et le train.

Le général comte de Münster-Steinhöfel doit se rendre, par ordre du roi, à Saint-Petersbourg pour y assister aux fêtes du 25^e anniversaire du mariage de l'Empereur.

Breslau, 29 mars, soir.

Quarante mille hommes de troupes autrichiennes sont successivement passés par Pardubitz et Koenigsgrätz, et doivent se

concentrer à Thérésienstadt, non loin des frontières de la Prusse et de la Saxe.

Hambourg, 30 mars.

La *Gazette de la Bourse* apprend qu'il a été décidé de mettre sur le pied de préparation de guerre les 5^e, 7^e et 9^e divisions, tout le 6^e corps d'armée, les quatre régiments de la garde nouvellement formés, ainsi que les régiments stationnés dans les duchés. L'artillerie sera mise sur un pied en rapport avec ce déploiement de forces.

Vienne, 29 mars, soir.

La *Gazette de Vienne* (Ed. du soir) dément les nouvelles données par les organes officieux prussiens sur les prétendus armements de l'Autriche. Elle ajoute :

« Nous répétons qu'on n'a pas jusqu'ici obtenu le moindre résultat par ces manœuvres. L'opinion publique persiste dans son premier jugement sur la situation relative de la politique prussienne et de la politique autrichienne. Cette situation est tellement claire qu'elle exclut toute confusion artificiellement créée. En résumé, le caractère décisif des buts politiques à atteindre ressortira toujours de ceci que, sous ce rapport, le rôle de l'action agressive est échu à la Prusse, et tout au plus le rôle de la défensive à l'Autriche. Il est évident que, dans cet état de choses, les efforts obligés de la presse ministérielle prussienne doivent toujours rester stériles. »

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 30 mars.

On veut expliquer par des préoccupations touchant la politique extérieure, mais en faisant toutes les réserves que la situation comporte et que l'événement peut confirmer ou contredire, la situation troublée du marché financier. D'après certaines personnes, le cabinet prussien résisterait aux représentations pacifiques, d'ailleurs courtoises, de la France et de l'Angleterre. Il y aurait ainsi de ce côté un élément de conflit dont on ne peut méconnaître la gravité tout en espérant que l'intérêt bien entendu des puissances lui opposera un suffisant obstacle. En second lieu, et pour ce qui regarde la conférence de Paris, on prétend dans les cercles politiques ordinairement bien informés, que la Turquie insiste sur le retour au mode de séparation politique et administrative

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 1^{er} AVRIL 1866.

N° 34.

LES MÉMOIRES D'UN ORPHELIN.

QUATRIÈME PARTIE.

L'AGE MUR.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX
du 30 mars.)

Quelque temps après, il revient vers l'heure du dîner. Je l'engage à rester avec nous, mais faiblement. Pour ce jour-là, j'ai justement organisé une jolie réunion, et, d'une minute à l'autre, j'attends mes convives : un auditeur au conseil d'Etat, un officier d'état-major, un avocat qui vient de débiter dans un éclatant procès, deux dessinateurs qui affinent que pas un artiste de profession ne dessine mieux que moi, un journaliste qui veut absolument qu'aux prochaines élections je sois nommé député, et me promet son vigoureux appui, un poète qui me dédie un recueil de romances ; tout cela, jeune, vif et spirituel, coquet et brillant. Guillaume n'a pas le moindre rapport avec une telle société ; et moi, je sens que je serais très-gêné, s'il acceptait ma timide invita-

tion. Oui, il faut que je l'avoue à ma honte, en ce moment, l'honnête, le fidèle, le laborieux, l'excellent Guillaume me paraît vulgaire. Que diraient mes convives, si je leur présentais cet homme qui a de grosses mains non gantées, des vêtements de gros drap mal taillés, la démarche lourde et le langage en général peu fleuri. Guillaume a vu, en passant, les préparatifs que les domestiques faisaient dans la salle à manger. Il est perspicace, et il devine ce que je ne veux pas lui avouer ; il est susceptible, et il est justement blessé de mon embarras. Il me quitte, et je n'ose pas le retenir. Ingrat ! lâche que j'ai été ! Que de mal on peut faire par faiblesse de caractère et par vanité !

Soit vanité de la fortune ! Le capital de cinq cent mille francs qui m'a troublé le cerveau n'est pourtant pas une mine de Potosi, ni une veine d'or intarissable. Les tapissiers, les marchands de meubles et de curiosités me l'ont bien fait voir. En achetant à tort et à travers, avec une légèreté d'enfant, j'ai promptement épuisé l'argent comptant que M. Chamblay m'a remis, avec les titres de rentes de Clara. J'ai acheté ensuite, avec la même facilité, à crédit. Il n'y a pas un négociant, pas un fournisseur qui ne s'empressent de m'envoyer ce que je lui demande, et ne paraissent très-honorés, de ma confiance. Seulement j'oublie la dette que j'ai contractée, et ces braves gens s'en souviennent. Bientôt une première facture m'est remise, puis une seconde, puis vient un commis qui désire m'en remettre une nouvelle, dans la crainte, dit-il, que les deux autres n'aient été perdues ; puis un autre commis, ou le patron lui-même, d'abord humble et

courtois, ensuite plus hardi et plus pressant, ensuite exigeant, hautain, grossier. Je me rappelle alors ce que M. Layronnet m'a dit, que par la prodigalité, on en venait à engager son indépendance, à exposer son honneur. Quand je n'avais pour vivre que mon petit traitement de cent cinquante francs par mois, personne n'avait la moindre réclamation à m'adresser, et les habitants de ma maison, et les voisins, et les petits boutiquiers du quartier étaient pour moi très-polis. Maintenant, je vois des gens qui entrent dans mon cabinet, le chapeau sur la tête, prononcent de gros mots, menacent de me poursuivre, et je suis obligé de subir leurs impertinences, d'apaiser leur colère et de leur demander, comme une grâce, un nouveau délai.

Ce que je crains par-dessus tout, c'est que ces scènes humiliantes n'arrivent aux oreilles de Clara, et me voilà contraint de garder envers elle un secret, de dissimuler et souvent, ô honte ! souvent même forcé de mentir.

La pauvre enfant ! Quelle confiance elle a en moi ! Quel charme dans son ingénuité ! Quelle douceur dans sa tendresse ! Orpheline, dès son bas âge, elle a dans le cœur une source d'affection longtemps contenue qu'elle épanche avec bonheur. Asservie, toute jeune, aux rigides habitudes et à la froide autorité de son oncle, elle a été humble et soumise, et elle reste telle dans sa vie conjugale, où elle pourrait aisément commander et gouverner.

Que de théories superbes n'a-t-on pas faites sur l'origine de ce monde, sur ses progrès, sur son avenir. Quant à moi, je ne puis la considérer que comme une immense école, où les riches, de même que les pauvres, doivent apprendre l'A, B, C de la

vie, où tout doit être pour nous un enseignement : vices et vertus, orgueil et modestie, passions désordonnées des individus et révolutions des empires. Audessus de l'universel gymnase est Dieu, grand instituteur, qui tient la verge pour punir et la couronne pour récompenser. Sous le regard vigilant de ce maître suprême, la fourmière humaine poursuit son labeur. Par une loi providentielle dont nous ne pouvons sonder la profondeur, chaque homme, dans cette école mutuelle, est destiné à donner et à recevoir diverses leçons. Il y a des êtres qui, par leurs angoisses et leur chute, nous montrent le danger de l'orgueil et de la présomption, et il y en a qui semblent nés tout exprès pour nous offrir en toutes circonstances l'exemple de la mansuétude et de la résignation. Il en est qui épouvent leurs forces en de vains combats, et il en est qui, dans leur benoit tempérament, ne peuvent avoir la moindre contestation, témoin ce doux ermite Antoine, dont on m'a conté la naïve légende. Il vivait dans une cellule solitaire, avec un autre ermite d'un caractère moins pacifique, qu'on appelait Frédéric. Un matin, Frédéric dit à son compagnon : « En vérité, nous avons ici une triste existence. »

— Comment donc ! répond le bon Antoine. Ne devons-nous pas nous réjouir des grâces que le ciel nous a faites et de la quiétude qu'il nous conserve ? Nos prières à l'aube, à midi et au crépuscule, notre petit champ à cultiver, quelques livres édifiants à étudier, quelques pauvres gens qui viennent de temps à autre nous confier leurs peines et nous apportent leur offrande, et qui s'en retournent consolés, la pensée que nous faisons ainsi un peu

de bien, et l'espoir de faire aussi notre salut ! Que pouvons-nous désirer de mieux ?

— Cela est bel et bon, mais toujours la même chose, la même règle monotone ; et la journée est si longue ! Pour nous distraire un peu, nous devrions nous disputer.

— Nous disputer ! grand Dieu ! Et pourquoi ? Quelle raison de dispute peut-il y avoir entre nous ?

— On invente un prétexte qui n'a rien de sérieux et qui fait un instant diversion à l'uniformité de nos habitudes. Tenez, par exemple, je prends cette brique et je vous dis : Cette brique est à moi ; vous me répondez qu'elle n'est pas à moi. Je persiste dans mon opinion ; vous défendez la vôtre, et cela nous amuse.

— Soit ! dit tranquillement Antoine. Si cela peut vous plaire, j'y consens.

— Regardez cette brique, s'écrie alors Frédéric ; elle est à moi.

— Non, elle n'est pas à vous.

— Elle est à moi, j'en suis sûr.

— Si vous en êtes sûr, réplique le pacifique Antoine, je ne puis pas essayer de vous la contester ; je vous l'abandonne. »

Ainsi que le pacifique Antoine, ma chère Clara se contenterait volontiers d'une vie recueillie dans une cellule, et si je lui disais : « cette brique est à moi, » elle me répondrait aussi : « prenez-la, prenez tout ce qui vous plaira. »

C'est justement cette douceur et cette humilité qui me font redouter qu'elle apprenne les choses qui l'inquiéteraient ou l'affligeraient, et malgré cette crainte, n'étant pas gouverné, moi qui aurais tant besoin de l'être, je continue, par faiblesse,